

## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2017

Le mercredi 21 février 2018 à 19h300, à l'espace des Saints Anges situé au 272 avenue de Mazargues – 13008 MARSEILLE, le président Jean-Claude GRAND déclare ouverte l'Assemblée Générale ordinaire et remercie les présidents de clubs et les membres du Comité Directeur d'être présents (19 Clubs présents ou représentés soit 1944 Voix – liste annexée au présent P.V.).

### **Assemblée Générale Ordinaire :**

Approbation du procès-verbal de l'AG 2016 : adopté à l'unanimité.

#### **A. Rapport moral fait par le président.**

On observe une légère augmentation du nombre de licenciés par rapport à l'année précédente : 98 licenciés de plus dans le département, soit 2616 répartis comme suit :

- 1 407 de moins de 18 ans
- 1 166 de plus de 18 ans
- 43 licences découvertes

Pour un total de 36 clubs dont 35 d'au moins 10 licenciés.

Notre département compte 1 club performance national qui est l'A.S Grimper et 2 clubs mini performance qui sont l'A.S Grimper et l'A.S Bloc Session (2017/2018).

## **B. Rapport d'activité fait par le président.**

### **1. La salle fédérale d'escalade**

La co-gestion de BAG avec le BMC se passe très bien, les salariés du club ainsi que son président s'investissent pleinement dans la salle.

La fréquentation de BAG est suffisante pour dégager un bénéfice. Dans le cadre de la co-gestion, le premier bilan a été établi du 3 novembre 2016 au 31 août 2017. Ce dernier a été positif et nous avons versé au BMC 65% du bénéfice net comme prévu par l'annexe financière de la convention de co-gestion.

Nous avons commencé à investir dans le renouvellement du matériel (prises, chaussons ...) dans le but de proposer aux adhérents une salle moderne. Les investissements continueront en 2018, notamment avec une demande de subvention d'investissement auprès de l'Hôtel du Département 13 pour l'achat de prises.

Depuis le 1 janvier 2018, pour grimper à BAG, il faut être adhérent au Comité, soit par la licence FFME à jour, soit en payant une cotisation annuelle de 2 euros.

### **2. Sites naturels**

Nous nous appuyons sur un réseau de grimpeurs/ équipeurs passionnés, bénévoles et professionnels.

La part financière consacrée aux sites naturels est une partie importante du budget du CT, puisqu'il s'agit d'une priorité pour nous. Une partie du budget provient de la vente des topos en hausse grâce au topo des Calanques et de diverses subventions.

Le CNDS nous verse également une subvention de 8500€ pour les sites naturels mais qui risque de ne pas être renouveler en 2018.

Cette année nous avons participé à l'équipement et rééquipement des sites :

- Sites du vallon des Camps d'Aubagne – Géménos
- Vallon du Ratier (Allauch)
- Gorge de la touloubre
- Gignac la chapelle
- L'atome Crochu (Ste Baume)
- Paradou (Alpilles)
- Compléter mes relais de nombreux sites des calanques.

En 2017, nous avons consolidé nos partenariats avec les différents gestionnaires de sites naturels : le Parc national des Calanques, les parcs régionaux Alpilles et Sainte Baume, le Grand Site Ste Victoire, le CEN PACA, les communes de St Rémy de Provence et Tarascon, les pompiers SDIS :

- panneaux d'information à l'usage des grimpeurs



- états des lieux des sites : équipement ou rocher (suite à un éboulement)
- participation aux concertations sur le terrain
- représentation des grimpeurs à différents comités de gestion
- étude pour la mise en place de contrats d'entretien et de contrôle des sites

#### Autres actions autour des falaises :

- réalisation d'un « labo test » en partenariat avec l'ENSA pour étudier le vieillissement des amarrages en milieu marin.
- amélioration des sentiers d'accès aux voies d'escalade des Calanques avec le PNC, l'ONF et les Excursionnistes Marseillais ; Du Mont Gaussier avec Roc Alpilles.

#### Topos - éditeur ou partenaire :

- Alpilles
- Ste Baume
- Escalade La Ciotat,
- Escalades Phocéennes,
- Escalade Les Calanques

### **3. Compétition**

En 2017, le CT à participer à l'organisation des championnats suivants :

- deux compétitions départementales de difficulté

Roquevaire le 5 février 2017 avec le club Rocvertical  
Salle fédérale BAG el 19 mars 2017 avec le club du BMC

- une compétition de bloc

Salle Grimper Aix le 17 décembre 2017 avec le club de l'AS Grimper

- une étape de Coupe de France de difficulté à Luminy (SMUC escalade)
- TNPB 2017 à Marseille (MiraGrimp et Aptitude)
- une étape de Coupe de France de blocs à Bouc Bel Air en janvier 2018 (AS Grimper)

Pour la réussite de ces compétitions, nous pouvons remercier les clubs de l'AS Grimper, de Rocvertical, du BMC, du SMUC, MiraGrimp ainsi que les membres du bureau qui se sont occupés de l'organisation de ces manifestations.

Le prochain championnat départemental de difficulté aura lieu les 30 mars et 1<sup>er</sup> avril 2018 au gymnase de Gémenos.

Le championnat régional de difficulté se déroulera le 5 et 6 mai 2018 à la salle fédérale BAG 2.0 à Marseille

Concernant la coupe des minots qui a connu un franc succès en 2017, elle est reconduite en 2018, merci aux divers clubs organisateurs.

#### **4. Subventions**

Nous avons reçu au titre de l'année 2017 les subventions suivantes :

- 10 700 euros de l'Hôtel du Département 13 pour le fonctionnement général du Comité
- 19 000 euros du CNDS pour l'organisation et les déplacements en compétition (8500 €) ; la sécurisation et l'équipement des voies en sites naturels (8 500 €) ; et l'aide à la formation (2000 €).
- 13 000 € de l'Hôtel du Département 13 pour la mise en sécurité de certaines voies en sites naturels (pack sécurité).
- 2 628.50 euros de la FFME pour les bourses SNE.

Nous avons cette année, débloqué les subventions consacrées à la rénovation de BAG à hauteur de 124 390 euros.

#### **C. Rapport financier.**

Le bilan comptable a été réalisé par le Cabinet d'Expertise comptable Jocelyne BATTISTA qui constate un bénéfice de 18 724.11 euros, un mieux par rapport à la situation comptable de 2016. Cet excédent sera affecté au fond de réserve.

Quitus est donné au trésorier à l'unanimité

Le budget prévisionnel 2018 a été voté : unanimité pour, pas de vote contre et pas d'abstention.



**D. Vote sur le montant de la cotisation Départementale 2018/2019**

Actuellement ce prélèvement est de 3,50 € par licencié

Le président et son Bureau propose d'augmenter ce montant de 1 euro pour la cotisation 2018/2019.

Vote : 1 abstention, 18 pour et 0 contre.

**E. Elections au Comité directeur**

Certains postes au Comité directeurs sont vacants, nous avons donc fait un appel à candidature. Sur les 18 postes, 7 sont vacants. Madame Elisabeth Rambaud, membre de l'A.S grimper, a présenté sa candidature.

Vote à l'unanimité.

**F. Election des représentants à l'AG nationale de Nantes les 14 et 15 avril 2018**

Le CT13 disposera de 2616 voix avec 3 représentants

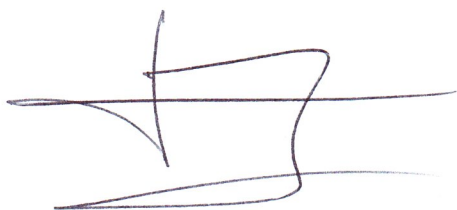
2 représentants sont désignés par l'AG : Jean Claude GRAND et Marc DEWILDE

2 candidats suppléants sont proposés par l'AG : Isabelle ROCHER et Christine SLAMTI

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00, une collation est servie aux participants.

Pour le Président

Jean-Claude GRAND



Pour le secrétaire

Marc DEWILDE



272, avenue de Mazargues - 13008 MARSEILLE

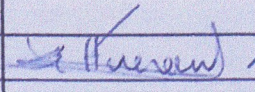
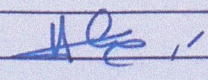
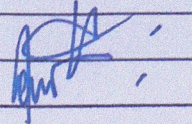
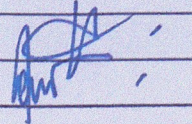
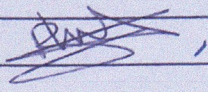
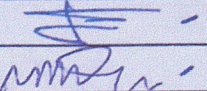
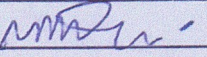
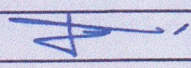
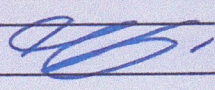
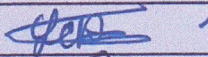
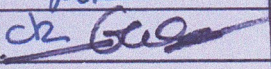
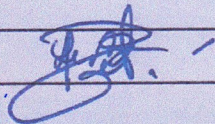

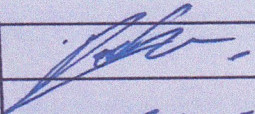
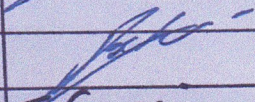
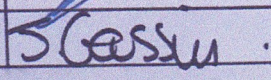
T. +33(0)6 32 78 00 29

info@cd13ffme.fr

[www.cd13ffme.fr](http://www.cd13ffme.fr)



Election des membres du Comité Directeur : Assemblée Générale du 21 février 2018 pour l'exercice 2017

Bouches du Rhône	Nomre de licenciés	Nombre de voix	Signatures	Procuration
7A URBAN ROC	21	21		
A.L.P.H.A.	18	18		
A.S. GRIMPER /	278	278		
AIRBUS HELICOPTERS LOISIRS ARTS ET CULTURE MONTAGNE	76	76		
AMITIE ET NATURE LA CIOTAT /	14	14		
ASSO. SPORT NATURE	14	14		
ASSOCIATION SPORTIVE BLOC SESSION /	156	156		
AURIOL AVENTURE /	87	87		
AVENTURES SOUBEYRANNES	22	22		
BUREAU DES MONITEURS DES CALANQUES /	202	202		
CIME	52	52		
COMPAGNIE MONITEURS ESCALADE DU LITTORAL (C.M.E.L.)	6	6		
CULTURE GRIMPE /	64	64		
ESCALADE CLUB AUBAGNAIS /	46	46		
ESCALADE CLUB MARSEILLE	47	47		
ESCALADE CLUB SALONNAIS	27	27		
ESCALADEO	25	25		
ESPRIT GRIMPE /	56	56		
EXCURSIONNISTES MARSEILLAIS	38	38		
FOYER RURAL DE LA DESTROUSSE	50	50		
GIGNAC ESCALADE /	48	48		
GRAVIES'CIMES	112	112		
GUMS AIX EN PROVENCE /	140	140		
HARMONIE CIMES /	132	132		
LES ENFANTS DU ROC	10	10		
LEZARD DE LA GRIMPE	95	95		
M.J.C. JACQUES PREVERT /	86	86		
M.J.C. ROGNES	35	35		
MIRA'GRIMP /	114	114		
MONTAGNE A PIC /	86	86		
PAYS D'AIXCALADE	66	66		
PROVENCE ASCENSION /	54	54		
ROC'ALPILLES X	77	77		



ROQVERTICAL	/	114	114	<i>Mr. David</i>	
S.M.U.C. ESCALADE	/	116	116	<i>John</i>	
U.S.P.E.G.	/	32	32	<i>[Signature]</i>	

Ligue PACA.

*[Signature]*